



JOURNÉE MYSTÈRE
Thématique: Découvertes insolites
Samedi, le 22 août 2020

Départ : 7h40 Joliette Agence 636 Boul. Manseau
Retour : 21h15 Joliette Agence 636 Boul. Manseau

Définition de insolite: Terme utilisé pour désigner une personne ou une situation qui sortirait de l'ordinaire, des règles, par un comportement étrange, un non-respect des conventions ou une spécificité rare. Inhabituel et frappant, qui surprend par son caractère singulier, inhabituel et bizarre.

C'est donc à partir de cette définition que nous nous sommes basés pour bâtir cette journée mystère... Vous serez donc surpris et peut-être parfois un peu déstabilisés, mais vous ferez assurément de belles découvertes!

Réservez rapidement: la journée est très populaire et les places sont limitées!

Conditions pour vous inscrire :

- Aucun détail ne vous sera révélé avant le départ. Le trajet et les activités vous seront dévoilés au fur et à mesure. Il s'agit d'un voyage "surprise" quant à la destination et aux activités. L'agence ne peut donc être tenue responsable si vous avez déjà effectué l'une ou l'autre des activités au programme. De ce fait, aucun remboursement ne peut être émis si tel est le cas.
- Certaines activités se dérouleront à l'extérieur. Prévoir l'habillement en conséquence.
- Ce séjour ne demande pas une forme physique particulière. Vous devrez vous déplacer sur une certaine distance et devoir vous tenir debout sur une période plus ou moins longue. Prévoir également que certains lieux impliquent de monter/descendre une vingtaine de marches d'escalier à quelques occasions.
- Si vous avez une **phobie de l'obscurité**, il est déconseillé de s'inscrire à ce voyage.
- Mentionnez toutes **allergies alimentaires** au moment de votre inscription.
- En vous inscrivant à ce voyage, vous comprenez les termes et conditions et attestez que vous répondez aux critères d'éligibilités quant à votre condition physique.

Tarif : 195\$/pers **-10\$ si paiement comptant, débit ou par chèque**

Incluant autocar, toutes les activités du jour, deux repas, les taxes et les pourboires